



## **LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 6 MAI 2024**

**(Code général des collectivités territoriales, article L2121-25)**

### **Présidence de Florian Bercault, Président**

À la date mentionnée ci-dessus, le bureau communautaire, légalement convoqué le 30 avril 2024, conformément au code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance ordinaire, à dix-sept heures zéro minute, dans la salle Ambroise Paré de l'Hôtel Communautaire, sous la présidence de Monsieur Éric Paris, 3<sup>e</sup> Vice-Président, puis Madame Nicole Bouillon, 2<sup>e</sup> Vice-Présidente (à partir de 17 h 17).

#### **Étaient présents**

Florian Bercault (à partir de 18 h 20), Président ; Nicole Bouillon (à partir de 17 h 17), Éric Paris, Jérôme Allaire, Isabelle Fougeray (à partir de 18 h 20), Nadège Davoust (jusqu'à 18 h 44), Christine Dubois, Bruno Bertier (à partir de 17 h 24), Patrick Péniguel, Louis Michel (à partir de 17 h 20), Céline Loiseau, Christian Lefort (jusqu'à 18 h 44), François Berrou, Vice-Présidents, Bernard Bourgeois, Michel Paillard (à partir de 17 h 14), Isabelle Eymon, Olivier Barré, Bruno Fléchar, Marcel Blanchet, Patrice Morin, Julien Brocaïl et Antoine Caplan (à partir de 17 h 15), membres du bureau.

#### **Étaient absents ou excusés**

Sylvie Vielle, Gwénaél Poisson, Fabien Robin, Vice-Présidents, David Cardoso, membres du bureau.

N° 73/2024 – Garantie d'emprunt accordée à Méduane Habitat – Prêt pour la construction de 12 logements dont 7 de norme PLUS et 5 de norme PLAI situés à "Les Hirondelles", lotissement La Grande Motte Sud à Louverné

La délibération est adoptée à l'unanimité. Patrice Morin et Bruno Bertier, en leur qualité d'administrateurs de Méduane Habitat ont quitté la séance et n'ont donc pas pris part au vote.

N° 74/2024 – Garantie d'emprunt accordée à Méduane Habitat – Prêt pour la construction de 5 logements dont 3 de norme PLUS et 2 de norme PLAI situés à "Le Carré Plantagenet", 28 rue d'Anjou à Loiron-Ruillé

La délibération est adoptée à l'unanimité. Patrice Morin et Bruno Bertier, en leur qualité d'administrateurs de Méduane Habitat ont quitté la séance et n'ont donc pas pris part au vote.

N° 75/2024 – Demande d'aide à l'immobilier économique "Fonds immobilier de proximité" – Le Domaine de Bachmay – Convention d'attribution

La délibération est adoptée à l'unanimité.

N° 76/2024 – Demande d'aide à l'immobilier économique "Fonds immobilier de proximité" – SARL O'KALINAS – Convention d'attribution

La délibération est adoptée à l'unanimité.

N° 77/2024 – Demande d'aide à l'immobilier économique "Fonds transition énergétique" – SCI DU PONCEAULS – Convention d'attribution

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, quatre conseillers communautaires s'étant abstenus (Nadège Davoust, Isabelle Eymon, Michel Paillard et Olivier Barré).

N° 78/2024 – Bonchamp – ZI Sud – Vente d'un terrain à Monsieur Jean-Yves Roullier – SEPAL

La délibération est adoptée à l'unanimité.

N° 79/2024 – Participation à la journée interfilière des formations sanitaires et sociales – Pôle régional de formation santé social de Laval

La délibération est adoptée à l'unanimité. Éric Paris, en sa qualité d'administrateur du groupement d'intérêt public (GIP) Pôle régional de formation santé/social de Laval, n'a pas pris part au vote.

N° 80/2024 – Convention programme 2024 du contrat de ville de Laval Agglomération

La délibération est adoptée à l'unanimité. Nadège Davoust, en sa qualité d'administratrice d'Enosia, a quitté la séance et n'a donc pas pris part au vote.

N° 81/2024 – Attribution de subventions à des associations pour des projets ou manifestations agricoles ou environnementales

La délibération est adoptée à l'unanimité.

N° 82/2024 – Convention tripartite – Partenariat culturel entre Laval Agglomération, la Ville de Laval et le Centre hospitalier de Laval

La délibération est adoptée à l'unanimité. Bernard Bourgeais, en sa qualité de représentant au sein du conseil de surveillance du Centre Hospitalier de Laval, n'a pas pris part au vote.

N° 83/2024 – Théâtre des 3 Chênes – Adhésion au réseau Chainon

La délibération est adoptée à l'unanimité.

N° 84/2024 – Fonds d'aide à l'évènementiel sportif 2024 (FAES) – Nouvelles demandes

La délibération est adoptée à l'unanimité.

N° 85/2024 – FAES 2024 – Avenant n° 1 à la convention du 9 janvier 2024 entre Laval Agglomération et l'Union Nationale du Sport Scolaire de la Mayenne (UNSS 53)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, un conseiller communautaire s'étant abstenu (Éric Paris).

N° 86/2024 – Fonds d'aide aux utilisateurs sportifs de l'Espace Mayenne (FAUSEM) 2024 – Nouvelle demande

La délibération est adoptée à l'unanimité.

N° 87/2024 – Fonds d'aide aux utilisateurs sportifs de l'Espace Mayenne (FAUSEM) – Entraînement Vélodrome – Demande de Laval Cyclisme 53

La délibération est adoptée à l'unanimité.

N° 88/2024 – Grand Prix Laval Agglomération 2024 – Demande de subvention de la Société des courses de Laval Mayenne

La délibération est adoptée à l'unanimité. Michel Paillard, en sa qualité de membre du conseil d'administration de la société de courses, n'a pas pris part au vote.

N° 89/2024 – Terre de Jeux 2024 – Opération À vélo vers les Jeux – Achat de gilets sécurité enfants

La délibération est adoptée à l'unanimité.

N° 90/2024 – Stade le Basser – Bardage tribune Crédit Mutuel – Versement d'une participation à la réalisation de travaux à la Société Anonyme Sportive Professionnelle (SASP) du Stade Lavallois Mayenne football club (MFC)

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Affichée et mise en ligne le 7 mai 2024

La Directrice de département  
vie citoyenne et vie institutionnelle

  
Anne-Sophie Lespiauc

